

Perspectives

N°21/374 – 30 novembre 2021

L'Europe se consolide au centre et au sud

L'axe d'influence politique au sein du Conseil européen se renforce en s'élargissant au sud avec le traité du Quirinal entre la France et l'Italie et en consolidant le traité d'Aix-la-Chapelle avec un rapprochement des positions franco-allemandes sur la réforme de l'UE, suite à la conclusion du nouveau contrat de coalition allemand.

Le rapprochement franco-italien intervient après une longue négociation diplomatique, initiée en 2017 et mise en pause pendant plus d'un an, entre les deux gouvernements Conte (M5S-Ligue et M5S-gauche). Le traité s'articule autour de onze chapitres thématiques (des affaires étrangères à la défense, en passant par les migrations, le développement économique, la recherche, la transition écologique et autres) et sur un programme de travail qui identifie comment concrètement les deux gouvernements – au travers de rencontres et de sommets réguliers et de mécanismes de consultation et de coopération – devront poursuivre les objectifs fixés. Le modèle est le traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 2019 entre E. Macron et A. Merkel pour raviver le traité de l'Élysée. Cette nouvelle ère de coopération renforcée entre la France et l'Italie devrait être profitable aux deux pays. L'Italie se tourne désormais vers l'Europe avec plus d'intérêt et de confiance et peut peser davantage dans la construction d'un accord pivot autour duquel construire le consensus européen. Un aspect positif du traité est sans doute la volonté de donner plus de poids aux pays méditerranéens de l'Union, qui sont expressément mentionnés dans le texte. Sur les questions économiques ou sur l'immigration, les Français peuvent contribuer à faire le lien entre les pays du sud et les pays du nord de l'Europe. Cela renforcerait également l'axe anti-frugalité en vue de la discussion sur la réintroduction ou la modification du pacte européen de stabilité et de croissance.

Le renforcement de cette coopération avec un deuxième membre de poids de l'UE consolide le rôle central de la France dans la recherche d'un compromis européen et ce, au moment où elle s'apprête à prendre la présidence de l'UE (premier semestre 2022). Un autre point de convergence entre les deux pays concerne la défense européenne commune qu'E. Macron veut placer en tête de l'agenda de la présidence française.

Les dirigeants français et italiens sont donc unis par des objectifs stratégiques communs et prêts à faire face à l'enjeu de la transition européenne *post-Merkel*.

Outre-Rhin, le tout récent accord de coalition entre le SPD, les Verts et les libéraux, ouvre la voie à un déblocage de plusieurs dossiers, longtemps verrouillés, sur la réforme de l'Union européenne. Une ouverture timide à la modification des règles budgétaires, notamment, pour mieux prendre en compte les besoins d'investissement est opérée. Sur l'Union bancaire, la coalition réitère l'objectif d'une réassurance européenne pour les systèmes nationaux de garantie des dépôts (en différenciant strictement les cotisations en fonction des risques), après avoir rendu plus strict le régime de résolution et avoir réduit la concentration sur les souverains dans les bilans bancaires. Des avancées plus claires se dessinent dans le gros programme de financement commun des infrastructures européennes dans l'énergie, le numérique, la recherche et le rail. L'accord de coalition pousse aussi l'Allemagne à peser en Europe pour matérialiser l'accord interinstitutionnel sur les nouvelles ressources propres pour le budget de l'UE et à modifier la règle de l'unanimité au sein du Conseil. Cet engagement européen de la coalition est institutionnalisé par une coordination renforcée sur les politiques européennes entre les trois partenaires.

Décidément, la présidence française de l'UE s'ouvre sous de bons auspices.

Article publié le 26 novembre 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
25/11/2021	Des banques centrales sous influence	Banques centrales
23/11/2021	Qatar – Prix et volumes du gaz en hausse et fin de l'embargo soutiennent la croissance	Qatar
22/11/2021	Asean – La très longue route de la reprise	Asean
19/11/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
10/11/2021	<u>Pays émergents – Transition énergétique : bilan des émissions CO2 & premières analyses</u>	Pays émergents
09/11/2021	<u>Royaume-Uni – La BoE, partagée, a maintenu le statu quo en novembre</u>	Royaume-Uni
08/11/2021	<u>Pays développés – G1, G20, G18 : le retour du multilatéralisme se fait à petits pas</u>	Monde
05/11/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
04/11/2021	<u>Chine – Le problème immobilier ou la quadrature du cercle chinois</u>	Chine
03/11/2021	<u>Zone euro – Scénario 2021-2022 : une reprise brouillée par des déséquilibres temporaires</u>	Zone euro
03/11/2021	<u>Italie – Scénario 2021-2022 : une sortie de crise robuste</u>	Italie
03/11/2021	<u>Émergents – Et les jeunes ?</u>	Géo-économie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda**Documentation** : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier**Secrétariat de rédaction** : Christine ChabenetContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur App store**Android** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.